

En Institution : mise à l'épreuve des liens familiaux ?

Patricia Gachedit

Dès l'argumentaire de cette table ronde, le contexte est posé de la confrontation des professionnels des institutions à ce qui est qualifié de « tensions relationnelles » entre la personne accueillie et son entourage : amis, famille, enfin lesdits « proches », présents ou absents. Penser ce sujet est déterminant, tant la question du placement en institution d'une personne se pose dans les termes cruciaux d'une mise à distance géographique et écologique, que l'institution soit hospitalière, médico-sociale, ou de type Ehpad.

Ainsi, ce qui est sous-jacent dans les représentations mobilisées, c'est que la personne *-même si c'est elle seule qui est « mise en institution »* - est prise dans un réseau de relations. L'on ne peut pas ignorer la dimension des liens qu'elle a tissés avant son arrivée, et par lesquels elle s'est constituée. Si l'on n'envisage pas ces dimensions, les représentations de cet usager que nous accueillons, restent incomplètes.

D'ailleurs, les préconisations légales depuis quelques années témoignent de cette prise en compte plus globale, qui implique la famille dans le projet d'accueil de l'un de ses membres. Comment alors prendre en charge la personne, en tenant compte de la dimension familiale, donc de la complexité relationnelle d'un tel ensemble ?

Pour répondre, nous allons cerner le champ conceptuel des liens au sein de la famille, considérer les processus qui y sont à l'œuvre, avant d'envisager l'effet sur ces processus, de l'accueil en institution d'un des siens. Et ce, afin de mieux saisir les enjeux relationnels qui s'actualisent selon la présence ou l'absence réelle de ses membres, des aidants & des proches.

De quoi parle-t-on quand on évoque la famille ?

Il est courant d'envisager la famille sous un angle sociologique, tant son actualité depuis quelques décennies témoigne de son évolution, de sa transformation : ainsi sa composition focalise notre attention, au gré des séparations, des nouvelles alliances, des recompositions familiales, des formes monoparentales ou encore homoparentales, entre autres. De fait, en institution il

n'est pas aisé de se détacher d'une conception réaliste déclinée selon la présence ou l'absence des membres de la famille : il y a ceux avec qui l'on peut travailler, communiquer, sur qui l'on peut compter, peu ou prou, et ceux avec qui on ne le peut guère : du coup, cet entourage est prioritairement envisagé selon des modalités de « présence/ absence » & de capacités à s'investir (cf : la personne de confiance).

Ainsi, dans nos disciplines des sciences humaines, considérer la famille d'abord comme un groupe (même si c'est une vision partielle de sa réalité) permet de sortir d'une optique naturaliste pour s'intéresser à un autre aspect, celui de son organisation. En la considérant comme un groupe, on s'intéresse préférentiellement aux rôles et aux fonctions que chacun y joue plutôt que de comparer ces nouvelles formes de famille au schéma traditionnel père-mère-enfant et de le décliner indéfiniment avec les beaux-parents, les parents biologiques, sociaux ou adoptifs, de même sexe ou pas et ainsi de suite... Ces déclinaisons ne recouvrent pas tout. Et lors du placement d'un des membres de ce groupe en institution, le point de vue que nous proposons ici va permettre de considérer l'« accueilli » dans une approche plus groupale, et d'appréhender tout autant les présents que les absents de l'entourage de ce dernier.

Alors, qu'est-ce que la famille, qu'est-ce qui la sous-tend quand il existe une telle variété de modèles familiaux & de modalités d'être (ou non) ensemble? Il est indispensable de l'envisager selon d'autres coordonnées. L'accueil de « l'utilisateur » quel qu'il soit en dépend, selon nous. Et qu'est-ce qui est entendu quand ce dernier dit « ma famille », ou encore quand les professionnels envisagent « sa famille »?

Décentrer d'abord son point de vue à l'aide d'un pas du côté de l'anthropologie permet d'envisager que la famille, c'est d'abord la conséquence de l'application des règles des systèmes de parenté. Ces règles sont abstraites, et sont appliquées à un groupe : celui qui va élever l'enfant. L'on fait famille en fonction des règles instituées par la société à laquelle on appartient. Elles posent les interdits, les droits et les devoirs de chacun en référence à un cadre généalogique. Cela est valable dans toute culture. Cette conception de la famille s'oppose à une vision très actuelle selon laquelle la famille moderne, c'est d'abord des affects! Or, il n'y a pas que cela !

Qu'y a-t-il d'autre pour nous permettre de nous humaniser ? Il y a que tout humain est inscrit et s'inscrit dans une filiation qui est une histoire venant de

filiations plurielles. Et il aura à reconnaître être « né de » parents qui l'ont précédé et qui lui ont transmis quelque chose d'eux. Il devra faire avec ses données incontournables, biologiques et généalogiques qui le déterminent: en l'occurrence avec la place qui lui fut pré-attribuée en famille, et garantie différente de toute autre. Il devra faire aussi avec les rêves et désirs qui l'ont précédé et ont initié sa venue. Il devra réaliser ceux qui restèrent inaccomplis par ses parents. C'est ainsi qu'il remplira le contrat narcissique qu'il doit honorer pour être des leurs. Il prendra sa part dans le réseau des alliances inconscientes qui lui pré-existent, celle du couple parental, celles du groupe familial... Chacun donc, a à construire son identité à partir des différentes facettes de sa filiation. C'est ainsi que « travaille » le processus de subjectivation : en appui sur ces sources, nous garantissant à chacun notre unicité.

En considérant la personne accueillie, nous envisagerons alors qu'elle est « sujet » de sa filiation. Et que c'est dans le groupe familial que se fonde la pensée individuelle et que se construit l'appareil psychique de chacun. L'on peut considérer que ce processus que l'on dit « du devenir sujet » continue de travailler tout au long des étapes de la vie : entre autres événements quand on devient parent, grands-parents, arrière-grands-parents... avec en fond, la toile familiale.

A examiner cette question, je vous propose alors de considérer la famille sous l'angle de ses liens. En psychologie, s'intéresser aux liens, c'est bien autre chose que d'interroger la présence/absence des personnes ou de décrire ce que l'on en voit. Je vais présenter ici quelques éléments issus de conceptions actuelles issues de la psychanalyse, qui étudient justement les liens de filiation spécifiques au groupe familial. Articulons les données anthropologiques et psychanalytiques pour les penser sur trois axes selon la proposition de Jean Guyotat en 1995: l'axe de l'institution ou du généalogique, l'axe de la vie fantasmatique ou imaginaire, l'axe du réel du corps et des conduites.

La notion de Filiation

Parler de Filiation, c'est parler des liens, des processus à l'œuvre dans ce groupe particulier qu'est la famille sans s'engager dans le niveau descriptif. Nous allons explorer la dimension intrapsychique et intersubjective du lien, et entrer dans le domaine de la construction interne du lien pour un sujet, afin de mieux saisir ce qui est à prendre en compte avec/pour le patient, le résident, ou l'utilisateur de l'institution.

Cette notion de filiation, peu usitée en dehors de la psychologie a pris de l'importance dans les sciences humaines actuellement. Elle va aider à penser l'actualité, parce que dans nos sociétés occidentales, nous sommes confrontés à des transformations importantes sur le plan de la filiation depuis une soixantaine d'années. Postulons que l'on pourrait les envisager en évitant des prises de positions idéologiques. Je vous propose, quand nous considérons l'« usager », cette « personne » qui devient ici ce « sujet », de déployer l'axe des générations : en effet, il est toujours à la fois fils ou fille de quelqu'un(e), souvent frère ou sœur, ou encore parent (père ou mère) d'un fils ou/et d'une fille, et grand-parent (grand-père ou grand-mère), parfois arrière-grand-parent, arrière-arrière... dans nos sociétés où pour la première fois dans l'histoire cinq générations peuvent se côtoyer.

L'idée est que tout sujet est inscrit dans une lignée, sa lignée, et qu'il est le chaînon d'une transmission. La filiation serait un appareil généalogique de transmission : chacun répond aux exigences générationnelles visant la perpétuation de la famille, à la fois héritier et pris dans un impératif à transmettre.

Jean Guyotat a mis en évidence trois logiques au sujet de la filiation. Il a comparé ce concept avec l'image de l'écluse : *« c'est une construction qui permet de faire passer d'un niveau à un autre des objets mentaux, des logiques, hétérogènes »* qui finissent par se rencontrer. Pour lui, *« la filiation désigne ce par quoi un sujet se situe et est situé par rapport à ses ascendants et descendants réels et imaginaires »* (J. Guyotat, 1995). Il décrit ces logiques du lien fonctionnant comme trois vecteurs de transmission descendante : la filiation instituée, la filiation imaginaire et la filiation de corps à corps s'entrecroisant dans des interactions complexes. Chacune est comprise comme une représentation de la filiation. Et ces représentations sont en perpétuel conflit au sein du sujet.

L'institution des liens :

Considérons l'une des logiques de la filiation, la filiation instituée : Les liens familiaux ne reposent ni sur la seule référence à l'ordre biologique (liens de sang), ni sur la seule référence aux affects (liens d'amour). Dans toute société il y a des règles culturelles qui déterminent la filiation : elle est imposée à tout sujet. Dans notre culture, lorsque l'on est reconnu à la naissance par un tel et/ou une telle, l'on est désigné comme son fils ou sa fille. Et du coup, l'on se voit attribuer à la naissance une place générationnelle, en fonction des règles du

système de parenté en vigueur dans sa culture et du discours du groupe sur soi. Le lien de filiation est donc institué en ce sens qu'il s'inscrit avant tout dans un système de règles sociales. Ceci joue un rôle primordial dans la constitution du sentiment identitaire de chacun. S'approprier cette place est à la fois une contrainte et un socle qui offre au sujet la possibilité de se penser en référence à une généalogie. Ce lien symbolique institue l'enfant dans la chaîne des générations, l'inscrivant dans un régime de parenté & dans une appartenance sociale, en lui donnant un nom.

La filiation imaginaire :

Avec la dimension fantasmatique des liens on entre dans une logique différente. Il ne suffit pas qu'on leur assigne une place pour que les sujets s'en contentent. Chacun du groupe familial est donc inscrit dans les liens en fonction de ces deux logiques contradictoires : l'une qui obéit aux principes du système de parenté, nous l'avons vu, l'autre aux désirs inconscients dont les exigences se confrontent aux limites imposées par les premiers. Il y a deux contraintes : les désirs du sujet qui l'inscrivent dans les liens dès la naissance, et les désirs du groupe qui l'assignent à une place fantasmatique qu'il ne choisit pas. On est dans l'axe imaginaire des liens familiaux qui joue un rôle considérable dans la problématique de la filiation. Il est alimenté par des fantasmes de reproduction du « même » de génération en génération, des fantasmes de double, d'immortalité du sujet. *« Ce mode de filiation nie le temps et la séparation, il cherche à annuler la perte en introjectant la figure de l'objet perdu ... C'est un fonctionnement magique omnipotent. ... »* (ibid).

Dans certains cas de figure, on constate une inflation de ce lien narcissique : Lorsqu'il y a déficit du lien institué, mais aussi à la suite d'évènements personnels et familiaux qui peuvent transporter l'idée d'une malédiction lorsqu'ils se répètent. A. Ciccone (1999) propose de considérer ces derniers : coïncidences mort/naissance, enfant mort-né, atteintes somatiques congénitales, handicap, stérilités, TS, jumeauté, deuils déniés ou impossibles, etc... on constate que ces évènements de vie du sujet, de l'histoire familiale renforcent le système imaginaire de filiation aux dépens de la logique de l'institution. Cette amplification de l'imaginaire au détriment du symbolique provoque une « perméabilité psychique anormale entre les individus et les générations » qui susciterait à son tour la répétition d'évènements traumatiques. Cet axe pourrait être particulièrement sollicité lors de l'intégration d'une « mise en institution ».

La Filiation de corps à corps

C'est le lien biologique, l'engendrement à partir de la rencontre entre deux cellules qui dote l'enfant de son patrimoine génétique double. La mythologie sociale suggère qu'il soit un lien fondateur. C'est un lien de continuité dont J. Guyotat dit qu'il dérive la pensée biomédicale de la filiation, en ce sens qu'il met « en relation *les parties du corps avec les produits du corps* », mais s'y greffent aussi les représentations des fantasmes archaïques liant l'enfant à l'image maternelle. Les liens de sang en sont un exemple.

Ainsi, ces trois axes se conflictualisent au sein de chacun de nous, sous la forme de représentations de la filiation et c'est grâce à cela que l'on se construit, que l'on se subjectivise. Etre sujet d'un groupe familial détermine et précède la singularité de l'enfant, et les questions de continuité et de transmission biologique, psychique, culturelle sont au cœur du projet de la famille.

Situations de mise à l'épreuve des liens de filiation :

Ce sont souvent des traumatismes ou des séparations mettant en difficulté l'équilibre « ordinaire » du groupe, qui atteignent les liens. L'on peut considérer que la mise en institution constitue l'une de ces séparations. Alors, les processus de reconnaissance mutuelle sont mis en difficulté. Il peut s'agir parfois du réveil d'un traumatisme agissant dans l'après-coup, ou bien c'est l'histoire familiale qui peut resurgir et le passé des liens, en écho à l'expérience des séparations antérieures. Lorsque l'un des membres est éloigné des autres par la mise en institution en l'occurrence, l'on assiste à une inflation de la filiation imaginaire, à la résurgence et à l'occupation de places fantasmatiques par les autres, frères, sœurs, etc... et les positions instituées peuvent être « écrasées » par les places visées dans la vie fantasmatique. Des comptes occultes et non soldés peuvent se régler lorsque l'équilibre de la famille est rompu par la mise à distance du groupe d'un de ses membres, qui de plus est affaibli. Des éléments travaillent, qui ne sont pas visibles : L'abandon et son fantasme, l'inversion des générations, La confrontation entre l'idéalisation du parent et la réalité de sa dégénérescence, le désir d'occuper enfin une place autre que la sienne paraissant vacante.

En témoigne l'exemple d'Anne-Sophie, dont les parents ne se sont jamais vraiment occupés et qui pourtant argumente en vouant sa vie actuelle entièrement à leur soutien sur leur fin de vie : « *c'est la loi de s'occuper d'eux* », et qu'elle se base sur « l'obligation alimentaire » pour le justifier. Dans la loi, en

effet leurs trois enfants devraient le faire, mais c'est elle, la plus rejetée, qui prend tout en charge. Un lapsus révèle l'inversion générationnelle à l'œuvre, puisqu'elle est présentée par l'infirmière comme la « *maman de...ses parents* ». Elle dira : « Maman a besoin d'avoir des contacts, papa est plus taiseux... Le but, ce n'est pas de se sentir plus aimée, bien que j'ai envie qu'ils me disent qu'ils m'aiment, je sais que ça viendra jamais. Mais j'aimerais qu'ils aient une belle fin de vie. Qu'ils se disent : « *qu'on a des enfants aimants* » ». L'on peut penser que ce sont les parents idéalisés qu'elle n'a jamais eu, qu'elle maintient ainsi. Comme si elle cherchait à les sauvegarder jusqu'à la fin, en étant, elle, le parent idéal.

En institution, dans ces lieux dédiés au regroupement selon les indications, donc à la groupalité, l'on peut ressentir quand on accompagne un membre de la famille, un sentiment d'étrangeté : « *bienvenue chez les fous !* » dit la fille d'une malade d'Alzheimer, ou la sœur d'un enfant porteur d'un handicap à la visite de l'institution d'accueil : « *On bascule dans un autre monde quand on voit la salle commune, la salle d'attente, la cour* ». L'accueilli est membre d'un nouveau groupe, vécu comme étranger, et ces représentations se heurtent entre elles.

Mais à l'inverse, il y a aussi dans ces institutions des liens qui se créent entre les familles, de l'ordre d'une communauté de vécu. L'on recrée du familier, de la reconnaissance, là où il y a une altérité telle, que le membre de la famille qui y est accueilli pourrait être considéré « hors de la famille, hors lignée ». Les attaches du lien de filiation risquent d'être rompues. Il faut recréer du lien, du familier, tenter d'identifier des choses que l'on connaît : à travers la salle d'attente ou commune, des activités familiales, des conseils de famille qui rattachent à la « normalité », et ce, pour réduire le sentiment d'altérité et réintégrer et/ou maintenir le membre touché, dans « l'enveloppe familiale ».

En institution, ce qui est identifiable des tensions entre l'accueilli et ses proches, est la partie visible du conflit au cœur de ces liens groupaux qui sont perpétuellement au travail. Ceci devra amener les professionnels à prendre en compte ces processus en les envisageant avec des outils qui permettent d'élargir leur compréhension au-delà de ce qui se voit, de prendre en compte le sujet pris dans ses liens, et d'envisager que les plus proches peuvent être ceux qui ne sont pas en présence. Que les tensions peuvent être le témoignage des remaniements familiaux à l'œuvre.

L'éloignement, la séparation, la différenciation, imposées par la mise en institution risquent de provoquer des atteintes aux liens de filiation qui peuvent se distendre ou même se rompre sous l'effet de l'étrangeté de cet accueil dans un nouveau groupe, porteur de tant d'altérité. Travailler avec ces outils psychanalytiques relatifs aux liens de la filiation peut permettre avec la prise en compte de ces enjeux qui se trament au sein du groupe familial, d'éviter que la situation ne mette à l'épreuve trop durement ces liens.

Conclusion :

En psychanalyse familiale, on considère que quelque soit sa composition, toute famille s'inscrit dans une continuité générationnelle et a pour projet de faire tenir ensemble, de relier, d'articuler des sujets différenciés, ainsi que des instances psychiques hétérogènes. Mais elle a aussi pour projet d'assurer la continuité filiative, de se perpétuer et de perpétuer la vie par-delà les changements et les morts individuelles : et ça, c'est sa spécificité ! On a vu comment ce groupe s'articule par un appareillage de liens particuliers puisque seul groupe lié par des liens d'alliance et de filiation.

La présentation de ces outils a eu pour but de permettre d'être à l'écoute de la façon dont les personnes présentent et parlent de leur famille. Ce peut être le cas d'un enfant privilégié dans une fratrie, qui sera désigné comme « personne de confiance » pour l'Ehpad ou aux urgences, le ou les parents pour les établissements médico-sociaux, etc...

Ils peuvent aider à repérer ce qui se passe au niveau de la transmission ou du système des places : « *le prochain sur la liste, à vocation de disparaître, c'est moi !* » : Car l'entrée en maison de retraite, médicalisée ou pas, à l'hôpital parfois, cela renvoie à sa propre mort et pour certains, c'est insupportable, sachant que l'entrée du parent dans ces lieux d'accueil pour les personnes âgées est souvent synonyme d'entrée en « sa dernière demeure ».

Ces outils conceptuels peuvent aussi nous alerter sur les difficultés en terme d'inversion des générations probable. Car lorsqu'un sujet se retrouve dans une inversion des rôles, à prendre des décisions capitales pour ses parents, cela s'accompagne de sentiments de culpabilité sous-jacents, même si c'est cadré par de l'institution sous la forme par exemple de la personne de confiance. Si ce cadrage permet d'éviter l'inflation de l'axe imaginaire de la filiation, il se pourrait tout de même que soient activés des rivalités, des culpabilités, qui s'actualisent dans les rapports observés entre les usagers et leurs proches.

Que notre action se situe dans les débuts, le milieu ou la fin de vie, il est important que l'institution vise à maintenir le sujet dans ses liens, ces liens qui le font vivre, même s'ils semblent rompus ou distendus, dans ces réseaux de liens dont le « désenchaînement » risque de priver la personne d'une part de sa subjectivité et de rompre ce processus de subjectivation qui œuvre tout au long de la vie. L'institution doit prendre acte du fait qu'ils sont « insubstituables » ces liens, afin d'apporter des réponses éclairées à cette question de la place de la famille dans les institutions de soins.

Patricia Gachedoit

Psychologue de l'Enfance de l'Adolescence et de l'Education
Intervenante à l'ENM et chargée de cours à l'Université- Bordeaux
Thérapeute Psychanalytique de Couple et de Famille,
Membre de l'APSYFA & de l'AIPCF